

Section B - Taux de droit et calendrier des réductions

Tableau 308.1.1

	Taux de droit	Calendrier ¹
Machines automatiques de traitement de l'information		
8471.10	3,9 %	S
8471.20	3,9 %	S
Unités de traitement numériques		
8471.91	3,9 %	S
Unités d'entrée ou de sortie		
<u>Unités combinées entrée/sortie</u>		
Canada		
8471.92.10	3,7 %	S
Mexique		
8471.92.09	3,7 %	S
États-Unis		
8471.92.10	3,7 %	S
<u>Unités d'affichage :</u>		
Canada		
8471.92.32	3,7 %	S
8471.92.33	franchise	S
8471.92.34	3,7 %	S
8471.92.39	3,7 %	S

¹ R à la date d'entrée en vigueur du présent accord.

S en cinq tranches annuelles égales à compter du 1^{er} janvier 1999.